

De : Magritte Olivier <Olivier.Magritte@minsoc.fed.be>

Envoyé : jeudi 27 janvier 2022 12:54

À : Gisèle Marlière <gisele.marliere@gmail.com>; Pierre Gyselinck <pierre.gyselinck@kvg.be>;
Duchenne Véronique <Veronique.Duchenne@minsoc.fed.be>

Objet : RE: BDF

Très bien, merci

Cette solution pourrait être bonne : nous aurions, à terme un néerlandophone en plus au CA.

Pour une candidature à l'EDF, il vaudrait mieux que ce soit une personne membre du CA du BDF, en effet.

Cependant, nous avons convenu de fonctionner avec un rythme « allégé » à l'avenir : une fois tous les 2 mois (je ferai une proposition de calendrier pour le CA de février). La « charge » sera un peu moins contraignante.

Ne pourrait-on plutôt avoir Bart Verdickt comme membre du CA dès maintenant, avec un accord entre lui et Michel Magis pour que Michel assiste aux réunions de CA BDF en 2022 avec statut d'observateur chaque fois que Bart Verdickt ne pourra pas être présent. Ainsi, la transition se ferait progressivement ?

Bart Verdickt devrait être disponible, au minimum, pour l'AG du BDF et l'AG EDF et un CA BDF du second semestre.

En 2022, il assumerait l'entière responsabilité du mandat, libre à lui de tenir Michel au courant et de lui demander d'être présent en tant qu'observateur à certaines réunions de CA en 2023.

A discuter en CA.

Olivier

De : Gisèle Marlière <gisele.marliere@gmail.com>

Envoyé : jeudi 27 janvier 2022 12:40

À : Pierre Gyselinck <pierre.gyselinck@kvg.be>; Magritte Olivier <Olivier.Magritte@minsoc.fed.be>;
Duchenne Véronique <Veronique.Duchenne@minsoc.fed.be>

Objet : Fwd: BDF

Début du message transféré :

De: Michel Magis <michel.magis@braille.be>

Date: 21 janvier 2022 à 15:43:30 UTC+1

À : "Marlière, Gisèle" <Gisele.Marliere@solidaris.be>, "• Gisèle Marlière :"
<gisele.marliere@gmail.com>

Cc: Bart Verdickt <Bart.Verdickt@braille.be>

Objet: BDF

Bonjour Gisèle,

Au lieu de te téléphoner, je préfère d'abord envoyer ce mail.

J'ai discuté avec Bart Verdickt de la candidature de la Ligue Braille au CA du BDF voire de l'EDF.

Plusieurs aspects sont à mettre en avant.

Bart a pris ses nouvelles fonctions (directeur du département NI et lobbying/organes d'avis NI et européen) depuis le 1^{er} octobre 2021 donc très récemment.

De par les décisions prises par le CA me concernant (et à ma demande), l'équipe de direction est nouvelle (nouveau directeur du département NI et nouveau directeur général).

Ces éléments font qu'il est nécessaire de se concentrer d'abord sur la réalité de la Ligue Braille ce qui laisse pour l'instant peu de place au lobbying/organes d'avis).

Je viens néanmoins avec une proposition mais je ne sais pas si elle peut convenir.

- La Ligue Braille pose sa candidature au CA du BDF
- (si la Ligue Braille est choisie) Je participerai aux réunions du BDF en 2022
- Courant 2022, début 2023 au plus tard, Bart me remplace au CA et participe aux réunions

Concernant l'EDF, (vu l'anglais et le nombre limité de réunions), Bart est d'accord d'y prendre part mais ne vaudrait-il pas mieux l'envoyer lorsqu'il sera actif aux réunions du BDF ?

N'hésite pas à réagir.

Merci et bon week-end.

Michel Magis

Conseiller au Comité de direction et au Conseil d'administration

Raadgever van het Directiecomité en de Raad van bestuur

michel.magis@braille.be

LIGUE BRAILLE asbl - BRAILLELIGA vzw

rue d'Angleterre 57 Engelandstraat

Bruxelles 1060 Brussel

T : 02 533 32 11 - F : 02 537 64 26

www.braille.be